

••• LE PAYS DE SAINT-BRIEUC EN 2020 •••

ZOOM SUR DEUX ENJEUX PRIORITAIRES

Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale régionale, les acteurs locaux ont été appelés à se mobiliser pour réfléchir et construire la stratégie qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour les prochaines années. Il s'agit en quelque sorte d'élaborer un projet de territoire pour la période qui s'ouvre jusqu'en 2020.

Le Conseil de développement a naturellement souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Cette contribution reflète ses premières réflexions ; elles seront amenées à être enrichies et approfondies au cours de l'année 2013.

Contexte

• Un territoire globalement bien équipé

Au cours des dernières années, les 64 communes du pays de Saint-Brieuc se sont largement équipées : constructions d'écoles, de zones d'activités, équipements culturels, cheminements,... Les contrats entre le Conseil régional et le pays de Saint-Brieuc, ou entre le Conseil Général et les communautés ont permis de financer de nombreux projets locaux.

Les enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable font également l'objet d'une prise de conscience croissante des acteurs locaux (engagement dans des Agendas 21, réorientations de certaines politiques,...) qui mérite d'être saluée.

• De nouveaux enjeux pour l'avenir : innovations sociales et mobilités durables

Les crises économique, financière, environnementale, sociale invitent largement à se pencher sur les mutations économiques à l'œuvre en vue de maintenir et développer l'emploi.

Car les emplois de demain seront sensiblement différents de ceux d'aujourd'hui, et les collectivités locales ont leur rôle à jouer pour anticiper ses mutations. Pour le Conseil de développement, **c'est la première priorité pour le pays de Saint-Brieuc. Les outils comme l'innovation sociale, ou la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales semblent tout à fait pertinents pour répondre à ces enjeux.**

Par ailleurs, les infrastructures et services de transport se sont également développées ces dernières années : services de transport à la demande en milieu rural, ligne de bus est-ouest dans l'agglomération, projet Bretagne à Grande Vitesse,... L'optimisation de ces équipements et l'accès de tous à une mobilité plus durable mérite d'être accompagnée. Le Conseil de développement considère que **c'est la deuxième priorité pour le pays de Saint-Brieuc.**

- **Des secteurs économiques en pleine mutation**

Une économie littorale désormais incontournable

On a souvent reproché au territoire briochin de tourner le dos à la mer et de renier sa façade littorale. Pourtant, au cours des années, l'économie rattachée à la présence du littoral s'est largement développée et structurée. Demain, l'importance des activités va continuer à s'accroître pour le territoire : tourisme, identité du territoire, nautisme et plaisance, biodiversité, et surtout, production d'énergie. Les enjeux sont considérables, car si le littoral et l'espace maritime sont supports d'activités économiques, ce sont aussi des espaces fragiles qui doivent être préservés. La diversité des usages qu'ils font cohabiter mérite ainsi d'être accompagnée.

Agriculture et agroalimentaire : un secteur structurant, en difficulté

L'actualité regorge d'exemples qui rappellent les contraintes croissantes auxquelles sont confrontés l'agriculture et l'agroalimentaire : pression sur les prix, impacts environnementaux, concurrence,...

Ressources ou pistes à creuser :

- *Le plan de lutte contre les algues vertes de la Baie de Saint-Brieuc accompagne les mutations de l'agriculture !*
- *A poursuivre...*

le soutien aux circuits courts, la valorisation locale des produits, les évolutions des formations agricoles, en lien avec le Ministère et les organisations représentatives des agriculteurs

- *A développer...*

Le renforcement des connaissances pour accompagner les mutations de l'agriculture, et notamment les passerelles entre la recherche scientifique et les expérimentations de terrain

Les expérimentations et les innovations dans l'agroalimentaire, en s'appuyant sur le Zoopôle

Les économies d'énergie, le développement d'énergies alternatives : un secteur économique porteur

Les enjeux énergétiques auxquels est confronté le pays de Saint-Brieuc ont servi de levier pour engager des dynamiques locales de développement : constitution de Bâtipole, mise en réseau des artisans, développement de la méthanisation, ... Les enjeux et faiblesses d'un territoire peuvent donc, grâce à la mobilisation des acteurs locaux, se transformer en opportunité !

Les articulations entre innovation, recherche, formation et activités économiques à diffuser dans tous les secteurs d'activités !

L'innovation et des pôles de compétences se sont structurés sur le territoire ses dernières années (Véhipôle, Zoopôle). Pourtant, ils restent méconnus localement.

Ressources ou pistes à creuser :

- *Pourquoi ne pas multiplier les rencontres entre les acteurs de l'innovation, les élus locaux, et plus largement le grand public ?*

● *Dans la plasturgie et la métallurgie, et afin de renforcer ces secteurs, il pourrait être intéressant de mettre en place un centre de transfert technologique, en s'appuyant sur ce que fait l'IUT, en structurant la phase expérimentale.*

- *Un certain nombre d'entreprises locales a des compétences qui pourraient être valorisées dans le cadre du projet éolien, dans divers secteurs d'activités (maintenance, restauration, entretien des bateaux, BTP,...)*

• *La recherche et développement ne sera pas assurée sur le pays de Saint-Brieuc ; toutefois, pourquoi ne pas imaginer une mise en synergie des universités et entreprises bretonnes pour l'assurer au niveau régional ? Brest, Saint-Nazaire, Rennes ont des compétences qu'elles pourraient renforcer en mettant en commun.*

• **Et plus globalement...**

La raréfaction des ressources, qu'elles soient financières ou environnementales, invite à repenser nos façons de vivre le territoire : habiter, se déplacer, consommer, le développer, travailler,...

Renforcer l'efficacité de l'action publique et sa cohérence. C'est l'occasion de développer une plus grande **transversalité** dans les politiques publiques.

Valoriser, développer l'**innovation sociale, en l'intégrant à tous les niveaux** ! Pourquoi ne pas conditionner les projets financés à comporter un volet d'innovation sociale¹ et/ ou environnementale ?

Ressources ou pistes à creuser :

Le Conseil de développement propose de construire une grille d'analyse qui permettrait d'accompagner les porteurs de projets dans la construction de projets plus transversaux, et porteurs d'innovation sociale.

La **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales** est une démarche qui vise à connaître et anticiper les besoins futurs des entreprises, en termes d'emplois. Cette connaissance permet d'anticiper ces besoins, et d'y répondre en mettant en place les formations, les outils et des actions adéquates au développement de l'activité et de l'emploi avec les entreprises du territoire, autour d'un large partenariat.

Ressources ou pistes à creuser :

La maison de l'emploi du pays de Saint-Brieuc travaille sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales !

Le développement économique local passera donc avant tout par l'anticipation des emplois de demain, le développement de l'innovation (sociale et technologique), l'accroissement des liens entre acteurs du territoire. Dans ce contexte, est-il nécessaire de construire de nouvelles zones d'activités, sachant que celles qui existent aujourd'hui sont encore sous utilisées, et peu adaptées aux exigences actuelles (énergivores, peu accessibles, consommatrices d'espaces,...) ?

Ressources ou pistes à creuser :

Le Schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc rappelle la nécessité d'économiser le foncier !

Accompagner la mobilité durable

¹ L'innovation sociale c'est toute réponse innovante et adaptée à un besoin social peu ou pas pris en compte. De nombreux acteurs font de l'innovation sociale sans le savoir ! Crèche inter-entreprise, circuits courts, autopartage, ergo-conception,...

La mobilité constitue un enjeu considérable pour demain du fait de la hausse du coût des déplacements : coûts financier (coût de l'énergie), environnemental (pollution) ou social (accès inégal à la mobilité, temps dédié aux déplacements). N'est-il pas tant de s'interroger sur les raisons qui poussent à se déplacer ?

La question de la mobilité se pose d'autant plus pour le pays, que les pouvoirs publics locaux investissent dans de nombreuses infrastructures : Bretagne à grande vitesse, développement des pôles d'échanges multimodaux, développement de nouvelles lignes à l'instar de TEO dans l'agglomération, mise en place du transport à la demande dans les communautés rurales,...

Comment alors optimiser l'utilisation de ses infrastructures, et accompagner des mobilités plus durables ?

- **Favoriser les déplacements durables dans le pays de Saint-Brieuc**

Il est nécessaire que la question des déplacements soit prise en compte dès la conception des projets d'aménagement, ou d'équipement : l'attractivité des transports publics, la possibilité de se déplacer à pied ou en vélo, est intrinsèquement liés à la conception de l'espace (zones d'habitat, d'activités, emplacements des équipements par rapport aux lignes de bus,...)

Ressources ou pistes à creuser :

- *Le Schéma de cohérence territoriale du pays de Saint-Brieuc est un outil pour travailler sur ce sujet !*
- *Pourquoi ne pas moduler une subvention à la prise en compte de la question des déplacements dans un projet ?*

En s'appuyant sur le projet Bretagne à Grande Vitesse, il paraîtrait intéressant d'imaginer une desserte ferroviaire en étoile, à partir de Saint-Brieuc. D'autant que les lignes existent, notamment entre Quintin et le Légué.

Ressources ou pistes à creuser :

- *Les Conseils de développement des pays d'Auray, Centre Bretagne, Pontivy et Saint-Brieuc se mobilisent pour la réouverture de la ligne ferroviaire Auray-Saint-Brieuc !*
- *Pour renforcer l'attractivité des transports en commun, les différentes autorités organisatrices de transport oeuvrent à une meilleure coordination de leurs différentes offres !*

Parce que les transports en commun ne peuvent pas répondre à tous les besoins de mobilité, l'offre doit se diversifier, et s'appuyer encore plus fortement sur la complémentarité des différents modes de déplacements : voiture, transport en commun, vélo, marche,...

Ressources ou pistes à creuser :

Pour développer l'intermodalité, pourquoi ne pas imaginer la mise en place d'aires de mobilité dans les principales intersections routières et ferroviaires ? Ces aires pourraient offrir de multiples services tels que aires de covoiturage, desserte en transport en commun, sentiers piétonniers et cyclables, parkings protégés pour les vélos, voitures, avec ou sans permis, en libre service ou en location, bornes interactives pour accéder aux informations relatives aux transports,...

Les déplacements domicile-travail sont importants sur le territoire. Or, les zones d'activités existantes accueillent chaque jour de nombreux salariés ou entrepreneurs.

Ressources ou pistes à creuser :

Les petites et moyennes entreprises étant majoritaires sur le territoire, il semblerait intéressant de faciliter les plans de déplacements inter-entreprises, par zone d'activité. Cela pourrait également être l'occasion de proposer aux usagers des zones d'activités d'accéder à certains services mutualisés : crèche, services publics non dématérialisables, point de livraison de produits agricoles locaux,...

Enfin de manière transversale, pour faciliter l'accès à la mobilité à tous, des réflexions autour de tarifs modulés en fonction des revenus paraissent importantes à mener.

● **Faciliter les non-déplacements dans le pays de Saint-Brieuc**

Alors que les usages numériques se développent, que les collectivités investissent pour desservir le territoire en très haut débit, les échanges peuvent aussi se faire grâce aux non-déplacements.

Il s'agit d'abord de s'interroger sur le pourquoi des déplacements, pour trouver des solutions innovantes : services mutualisés pour télé-travailleurs, visioguichets pour accéder à des services publics, développement de la visioconférence,...

Pour approfondir la réflexion

- Le Conseil de développement prévoit de construire une grille d'analyse, pour accompagner les porteurs de projets dans la prise en compte de l'innovation sociale
- Le réseau des Conseils de développement bretons a également contribué à la réflexion, avec des propositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des contrats de pays.
- Retrouvez le rapport sur les transports publics de voyageurs (2008) et l'ensemble des travaux du Conseils de développement sur www.pays-de-saintbrieuc.org